

GAUSSIN

Société Anonyme

11 Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HERICOURT

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

SOFIGEC AUDIT
360 Allée Henri Hugoniot
BP 50050 – BROGNARD
25461 ETUPES CEDEX

ORFIS
149 BOULEVARD DE STALINGRAD
69100 VILLEURBANNE

GAUSSIN

Société Anonyme

11 Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HERICOURT

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Gaussin SA et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un

examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Au cours de notre examen limité, nous avons fait les constatations suivantes :

L'actif économique au niveau des comptes consolidés ressort à :

- Ecart d'acquisition : 0,6 M€
- Immobilisations incorporelles : 10,8 M€
- Immobilisations corporelles : 6,8 M€

Cet actif est essentiellement composé de brevets et de prototypes. La juste valeur des brevets a été estimée sur la base d'un business plan du groupe. Les prototypes sont valorisés à leur coût de production.

Le Groupe a mis en œuvre des tests de dépréciation pour s'assurer de la valeur recouvrable de son actif économique.

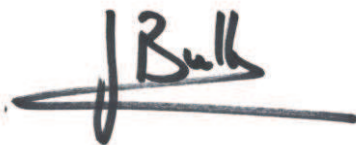
Compte tenu de l'historique de pertes du groupe sur les projets de ce type, le caractère raisonnable des hypothèses retenues pour élaborer les business plans qui ont permis de tester cet actif économique n'a pas pu nous être démontré. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la juste valeur de l'actif économique inscrit à l'actif du bilan consolidé au 30 Juin 2019.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous sommes dans l'impossibilité de conclure quant à l'existence ou non d'anomalies significatives qui seraient de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 30 juin 2019, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Etupes et Lyon, le 3 septembre 2019

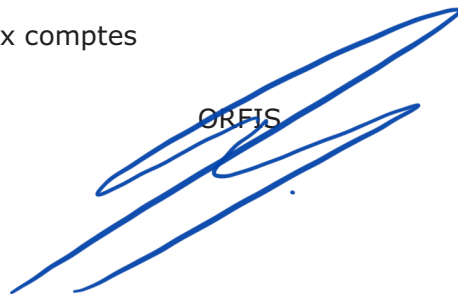
Les commissaires aux comptes

SOFIGEC AUDIT



Joséphine BULLE

ORFIS



Jean Louis FLECHE

BILAN CONSOLIDE

Données en K€	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Ecarts d'acquisition	5	580	614
Immobilisations incorporelles	6	10 792	11 627
Immobilisations corporelles	7	6 802	6 482
Immobilisations financières	8	144	85
Titres mis en équivalence	9	4 676	4 575
Actif Immobilisé		22 994	23 383
Stocks et en-cours	10	4 580	2 022
Clients et comptes rattachés	11	5 969	722
Autres créances et comptes de régularisation	12	5 741	3 656
Actifs d'impôts différés	13	-	-
Disponibilités et Valeurs mobilières de placement	14	7 203	4 197
Actif Circulant		23 492	10 597
TOTAL ACTIF		46 487	33 980
Capital		20 361	18 760
Primes liées au capital		3 423	14 847
Réserves		(7 281)	(6 261)
Résultat de l'exercice		6 775	(14 030)
Capitaux Propres - Part du Groupe	15	23 278	13 316
Intérêts minoritaires	15	10	9
Provisions pour risques et charges	16	3 294	4 283
Emprunts et dettes financières	17	10 571	10 972
Fournisseurs et comptes rattachés	18	5 246	2 306
Autres dettes et comptes de régularisation	18	4 088	3 095
Dettes		19 905	16 373
TOTAL PASSIF		46 487	33 980

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Données en K€	Notes	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires	19	2 238	2 693
Autres produits d'exploitation	20	19 006	547
Produits d'exploitation		21 244	3 239
Achats et charges externes	21	(6 159)	(3 709)
Charges de personnel	22	(2 109)	(2 563)
Autres charges d'exploitation		(66)	(321)
Impôts et taxes		(192)	(91)
Dotations aux amortissements et aux provisions	23	(3 570)	(3 229)
Charges d'exploitation		(12 096)	(9 914)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 149	(6 674)
RESULTAT FINANCIER	24	(364)	(312)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		8 784	(6 986)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	25	(1 388)	9 174
Impôt sur les résultats	26	(687)	403
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		6 709	2 591
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		101	198
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(34)	(131)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		6 776	2 659
Intérêts minoritaires		(1)	1
RESULTAT NET PART DU GROUPE		6 775	2 659
Résultat net par actions (en euros)	27	0.03	0.02
Résultat net dilué par actions (en euros)	27	0.03	0.02

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Données en K€	Notes	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net de l'ensemble consolidé		6 776	2 659
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions		1 094	3 538
Autres produits et charges sans incidence trésorerie		-	(198)
Variation des impôts différés		-	(403)
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(101)	-
Marge brute d'autofinancement		7 769	5 595
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(5 969)	(1 767)
Comprend les variations suivantes :			
- Stocks		(2 558)	1 332
- Créances clients		(5 247)	3 588
- Fournisseurs		2 940	(6 687)
- Autres créances / autres dettes		(1 104)	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité		1 801	3 829
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition des immobilisations incorporelles		(487)	(721)
Acquisition des immobilisations corporelles		(1 037)	(518)
Émission de prêts		(59)	(7)
Variation des immobilisations financières		-	(31)
Incidence des variations de périmètre		-	(116)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 584)	(1 394)
Fux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		3 177	12 235
Encaissements / décaissements liés aux titres en auto-contrôle		12	(3)
Emissions d'emprunts bancaires		89	2 235
Remboursements d'emprunts bancaires		(493)	(10 714)
Flux net provenant du (affecté au) financement		2 785	3 754
Variation de trésorerie		3 002	6 189
Trésorerie d'ouverture	14.2	4 194	226
Trésorerie de clôture	14.2	7 196	6 415

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Données en K€	Nombre de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres au 31/12/2017	93 921 889	9 392	25 040	(9 175)	(16 872)	8 385	29
Affectation résultat antérieur			(19 781)	2 909	16 872		
Opérations sur le capital	79 651 205	7 965	7 670			15 635	
Variations des titres en autocontrôle				(3)		(3)	
Résultat de la période					2 659	2 659	
Autres mouvements				1		1	(20)
Capitaux propres au 30/06/2018	173 573 094	17 357	12 928	(6 267)	2 659	26 678	9
Affectation résultat antérieur							
Opérations sur le capital	14 030 614	1 403	1 919			3 322	
Variations des titres en autocontrôle				7		7	
Résultat de la période					(16 689)	(16 689)	(1)
Autres mouvements				(1)		(1)	1
Capitaux propres au 31/12/2018	187 603 708	18 760	14 847	(6 261)	(14 030)	13 316	9
Affectation résultat antérieur			(13 000)	(1 030)	14 030	-	
Opérations sur le capital	16 006 104	1 601	1 577			3 177	
Variations des titres en autocontrôle				10		10	
Résultat de la période					6 775	6 775	1
Capitaux propres au 30/06/2019	203 609 812	20 361	3 424	(7 281)	6 775	23 278	10

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE	2	14.1. Analyse de la trésorerie du bilan	22
		14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie	22
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3	Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS	
		MINORITAIRES	23
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	4	15.1. Ventilation de l'actionariat	23
		15.2. Evolution du capital social	23
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		15.2.1. Augmentation de capital	23
CONSOLIDES	5	15.2.2. Emission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)	24
Note 1. INFORMATIONS GENERALES	8	15.3. Intérêts minoritaires	24
1.1. Présentation du groupe	8	Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	25
1.2. Principaux événements de la période	9	<i>Provisions pour garanties données aux clients</i>	25
1.3. Perspectives d'avenir	9	<i>Provisions pour perte sur contrat</i>	25
Note 2. PRINCIPES COMPTABLES	10	<i>Provisions pour indemnités de départ en retraite</i>	25
2.1. Référentiel comptable appliqué	10	Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	26
2.2. Bases de préparation	10	17.1. Analyse des emprunts et dettes financières	26
2.3. Date de clôture	10	17.2. Echancier des dettes financières	26
Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT		Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE	
CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE		REGULARISATION	27
PERIMETRE DE CONSOLIDATION	11	18.1. Analyse des dettes d'exploitation	27
3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation	11	18.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation	27
3.2. Risques fiscaux	11	Note 19. CHIFFRE D'AFFAIRES	28
3.2. Risques sur les litiges	11	Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29
Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12	Note 21. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET	
4.1. Principes de consolidation	12	CHARGES EXTERNES	30
4.1.1. Intégration globale	12	Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL	31
4.1.2. Mise en équivalence	12	22.1. Effectifs moyens	31
4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)	13	22.2. Charges de personnel	31
4.3. Périmètre de consolidation	13	22.3. Paiements fondés sur des actions	31
4.4. Evolution du périmètre de consolidation	13	Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX	
4.4.1. Fusion-absorption de la société PORT AUTOMATION SYSTEMS	13	PROVISIONS D'EXPLOITATION	32
Note 5. ECARTS D'ACQUISITION	14	Note 24. RESULTAT FINANCIER	32
5.1. Variations des écarts d'acquisition	14	Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL	33
5.2. Test de dépréciation	14	Note 26. IMPOT SUR LES RESULTATS	34
Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15	26.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats	34
Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17	26.2. Preuve d'impôt	34
<i>Comptabilisation des contrats de location-financement</i>	17	Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR	
Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	18	ACTION	35
<i>Participations</i>	18	Note 28. INFORMATION SECTORIELLE	35
<i>Autres titres immobilisés</i>	18	Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET	
Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	18	D'ADMINISTRATION	36
Note 10. STOCKS ET ENCOURS	19	Note 30. ENTREPRISES LIEES	36
Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	19	Note 31. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	36
11.1. Analyse des clients et comptes rattachés	19	Note 32. ENGAGEMENTS HORS BILAN	37
11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés	20	Engagements donnés	37
Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE		Engagements reçus	37
REGULARISATION	20		
12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation	20		
12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation	20		
Note 13. IMPOTS DIFFERES	21		
Note 14. TRESORERIE	22		

Note 1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Présentation du groupe

GAUSSIN MANUGISTIQUE® est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN Manugistique bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Siemens Postal, Parcel & Airport Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, et Bluebus dans le transport de personnes.

Au cours des dernières années, le Groupe a complété son offre, en développant en partenariat avec le Commissariat à l'Energie Atomique (« CEA »), un système de motorisation modulable reposant sur des batteries interchangeables fonctionnant soit à l'électricité, soit à l'hydrogène, ainsi qu'un véhicule autonome.

Les investissements en R&D ont permis au Groupe GAUSSIN de proposer aujourd'hui des solutions globales de manutention.

GAUSSIN SA est coté sur Euronext Growth à Paris depuis le 16/06/10. Les actions GAUSSIN SA sont cotées, depuis le 20/07/12, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n° 12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus.

Basé en Franche-Comté, le Groupe se développe à l'international en proposant à ses clients des produits brevetés et gammes de véhicules destinés aux sites logistiques et industriels, portuaires, et aux transports de passagers, au rang desquels :

- L'ATT (Automotive Terminal Trailer) : un véhicule portuaire dédié spécifiquement à la manipulation (transport/déchargement) des conteneurs ;
- L'AIV (Automotive Intelligent Vehicle) : véhicule portuaire similaire à l'ATT, mais autoguidé ;
- L'ATT Lift et l'AIV Lift : Le système Lift permet le levage des containers transportés afin de les empiler / déempiler d'une docking station, au moyen d'un système de guidage automatique ;
- Les docking stations, (système fixe de « rails » entre lesquels l'ATT ou l'AIV vient empiler ou retirer des containers grâce au système « lift ») dotés d'une motorisation innovante, le Power Pack (module amovible et interchangeable comprenant le moteur et la source d'énergie) ;
- L'ATM FULL ELEC avec son distributeur BLYYD (voir note 1.2) : L'ATM est un tracteur électrique destiné au déplacement des semi-remorques sur les sites logistiques (voir note 1.2) ;
- L'AGV PERFORMANCE FULL ELEC sans pilote « Fast Charge » (voir note 1.2) : ce véhicule autonome électrique est destiné au transport de containers pour les terminaux portuaires à la recherche de productivité ;
- L'APM (Autonomous Prime Mover) (voir note 1.2) : Il s'agit d'un tracteur FULL ELEC autonome sans pilote.
- L'AAT (Autonomous Airport Transporter) : L'AAT est un tracteur de transport de bagages dans les aéroports. Il est décliné en version manuelle ou autonome ;
- L'ART (Airport Refueller Transporter) : L'ART est un tracteur électrique permettant l'avitaillement des avions dans les aéroports ;
- Le Bus électrique destiné aux transports de personnes dans les environnements fermés. Le bus est proposé en version manuelle ou autonome.

1.2. Principaux évènements de la période

Augmentations de capital

Sur le 1^{er} semestre 2019, GAUSSIN SA a réalisé plusieurs augmentations de capital (voir note 15.2.) d'un montant global de 3,2 M€ net de frais en numéraire.

Signature d'un contrat de licence d'industrialisation et commercialisation

La société GAUSSIN a signé en octobre 2018 un contrat de licence exclusive de 20 ans conclu jusqu'en 2038, comprenant un droit d'entrée payant et des redevances sur les ventes futures (royalties), avec la branche des systèmes terrestres de ST Engineering, lui permettant de fabriquer, promouvoir, distribuer et commercialiser l'AGV FULL ELEC PERFORMANCE ® à charge ultra-rapide à Singapour.

La société Gaussin a constaté un produit de 400 K€ lié à la première tranche du droit d'entrée dans ses comptes de l'exercice 2018.

Un second versement de 2,4 M€ a été obtenu en mars 2019 suite à l'obtention par ST Engineering d'un marché de 80 AGV pour équiper le Port de Singapour.

Attribution d'une licence exclusive à QATAR RAILWAYS COMPANY

GAUSSIN a concédé une licence exclusive et renouvelable de 2 ans avec la Société d'Etat QATAR RAILWAYS COMPANY (QRC), portant sur le programme de gestion de flotte de véhicules autonomes FMP (Fleet Management Platform), pour des applications dans le secteur semi-privé, tels que le projet de Smart City Lusail, la Coupe du Monde 2022 de la FIFA, le transport entre les stations de métro et les stades, l'Université de Doha.

Le contrat inclut des droits d'entrée initiaux applicables à une exclusivité couvrant le territoire du Qatar, dont 50% ont été encaissés sur le 1^{er} semestre 2019. Le solde sera payé au plus tard le 30 juin 2020.

Après la période de 2 ans, cette licence devra faire l'objet d'un renouvellement annuel par un accord écrit entre les 2 parties. En cas de renouvellement, QATAR RAILWAYS COMPANY règlera à la société GAUSSIN une somme forfaitaire par année renouvelée.

Prise de participation complémentaire au capital de METALLIANCE

La société GAUSSIN a annoncé en avril 2019 être entrée en négociation exclusive pour le rachat d'un bloc majoritaire d'actions qui porterait sa participation dans METALLIANCE à plus de 95%. Les négociations sont toujours en cours.

Absorption de la société PORT AUTOMATION SYSTEMS

La société PORT AUTOMATION SYSTEMS a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à la société GAUSSIN SA en date du 28 février 2019 puis a été dissoute.

1.3. Perspectives d'avenir

Lancement de nouveaux véhicules

En mars 2019, GAUSSIN a annoncé avoir conclu un contrat cadre avec le groupe BOLLORE avec un droit préférentiel pour l'APM 75T -100% électrique équipé du POWERPACK LMP de Blue Solutions jusqu'en 2025. Ce véhicule a été présenté au salon TOC de Rotterdam.

En mars 2019, GAUSSIN et ST ENGINEERING ont remporté un contrat pour 86 AGV FULL ELEC pour équiper le port de Singapour, dans le cadre du projet d'extension TUAS MEGAPORT. Le véhicule AGV PERFORMANCE 65 tonnes est un véhicule 100% autonome et 100% électrique. Le projet TUAS MEGAPORT vise à doter Singapour d'infrastructure portuaires de pointe qui permettra de doubler à moyen terme, ses capacités pour passer à 65 millions de containers (TEU) transportés par an puis, à terme, à 100 millions de containers. Au total, 2 000 AGV seront nécessaires pour la 1^{ère} phase et des appels d'offres réguliers seront lancés sur une période de 10 ans. Après la livraison des 2 premiers AGV par ST ENGINEERING, GAUSSIN percevra le solde de la licence. Ensuite, pendant la période de fabrication des AGV par ST ENGINEERING limitée à 20 ans, GAUSSIN ne percevra plus que les royalties basées sur le chiffre d'affaires réalisé par ST ENGINEERING.

En mai 2019, GAUSSIN a terminé finaliste dans la catégorie « LEADER » du concours mondial organisé par l'autorité du transport routier de Dubaï pour le transport autonome des personnes. Le Dubai World Challenge for self-driving transport est un concours mondial pour le transport autonome des personnes. La dernière phase du concours se déroulera au mois de septembre 2019 à Dubaï et le gagnant remportera le droit exclusif d'opérer à Dubaï ainsi qu'un prix de 3 millions de dollars.

En juin 2019, GAUSSIN a signé un contrat-cadre avec le géant américain du service postal UPS pour la fourniture de véhicules électriques dédiés aux centrales logistiques. Le contrat couvre l'ensemble des sites dans le monde. UPS a aussi commandé à GAUSSIN un véhicule ASBM « Automotive Swap Body Mover » dédié au transport de container « swap body » pour le site d'UPS de Londres.

En juin 2019 à Rotterdam, GAUSSIN a dévoilé l'ASBM-RR « Automotive Swap Body Mover Rail-Route » 100% électrique. Ce véhicule permet le chargement déchargement et le transport de caisses mobiles de toutes dimensions. Ce véhicule a une autonomie de 24/24 grâce à un temps de chargement de la batterie inférieur à 3 minutes. Il est équipé d'un dispositif complet de transfert latéral des caisses mobiles permettant un chargement et un déchargement complet des trains en moins de 3 minutes.

En juin 2019, GAUSSIN a annoncé le développement d'une activité de concession de LICENCE. Cette stratégie permettra à GAUSSIN de diffuser sa technologie beaucoup plus rapidement, en bénéficiant de l'expérience industrielle de ses partenaires. L'octroi de ces contrats de licences valide le savoir-faire et les brevets du groupe GAUSSIN dans le domaine des véhicules autonomes. GAUSSIN a ainsi concédé en 2018, une licence à ST ENGINEERING pour la commercialisation des véhicules portuaires autonomes AGV à PSA SINGAPORE. En 2019, GAUSSIN a aussi concédé une nouvelle licence exclusive et renouvelable de 2 ans avec la société d'Etat QATAR RAILWAYS COMPANY portant sur le programme de gestion de flotte FMP.

Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable appliqué

Les comptes consolidés de GAUSSIN SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n°99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales. Les comptes consolidés comprennent ceux de GAUSSIN SA ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3. Périmètre de consolidation.

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R233-16 du code de commerce (total du bilan : 24 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 48 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés), il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Euronext Growth.

2.2. Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en millier d'euros, sauf indication différente, et sont arrondis au millier le plus proche.

L'établissement des états financiers de la société oblige la Direction à réaliser des estimations et à émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits dans les comptes. Ces estimations concernent notamment les stocks, les actifs immobilisés, les provisions pour risques et charges et pour dépréciation et les actifs d'impôts différés. Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

2.3. Date de clôture

Les comptes retenus pour la consolidation sont les comptes semestriels pour la période du 1^{er} janvier au 30/06/19.

Les comptes annuels de toutes les sociétés commencent le 1^{er} janvier et se clôturent le 31 décembre.

Les comptes comparatifs sont les comptes annuels 31/12/2018 pour le bilan et les comptes semestriels du 30/06/18 pour le compte de résultat et le tableau de flux.

Note 3. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS SONT CONFRONTEES LES SOCIETES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au sein du groupe, seule la société GAUSSIN SA développe à ce jour une activité industrielle et commerciale externe au groupe. Du fait de la dépendance des sociétés incluses dans ce périmètre de consolidation, la description des risques et incertitudes portera principalement sur GAUSSIN SA.

3.1. Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation

L'activité du 1^{er} semestre 2019 a été générateur de trésorerie à hauteur de 1,8 M€, et les opérations d'investissements ont été consommatrices de trésorerie à hauteur de 1,6 M€. Elles concernent notamment des investissements pour 1,5 M€. Ces besoins de trésorerie ont été financés par le recours à des financements externes, notamment :

- Financement par augmentations de capital pour 3,2 M€
- Encaissement des licences pour un montant total de 6,9 M€

Compte tenu de la diminution de la dette de 11.55 M€ réalisée début 2018, du règlement de la dernière échéance en mai 2019 liée au litige commercial et de la maturité des programmes de R&D, le Groupe anticipe des besoins en trésorerie en diminution.

Avec une trésorerie de plus de 7 M€ au 30 juin 2019, le groupe a aujourd'hui les capacités financières suffisantes pour honorer son carnet de commandes.

Les comptes du Groupe sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

3.2. Risques fiscaux

Un contrôle fiscal est en cours sur la société GAUSSIN couvrant les exercices 2016 à 2018.

3.2 Risques sur les litiges

Par jugement en date du 24/11/2017, le Tribunal de commerce a condamné la SA GAUSSIN à payer à un client la somme de 1. 582 K€ concernant un litige portant sur des matériels de manutention portuaire.

Au 30/06/2019, la provision relative à ce litige s'élève à 1 838 k€. Suite à ce jugement, la société a fait appel, mais a commencé le règlement des mensualités dus à hauteur de 87 k€. Au 30/06/2019, la société GAUSSIN a remboursé la totalité de la dette au client soit un total de 1 582 K€. Ces sommes sont comptabilisées en autres créances.

Note 4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

4.1. Principes de consolidation

4.1.1. Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles GAUSSIN SA exerce un contrôle exclusif. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement. La répartition des capitaux propres et du résultat des entreprises intégrées globalement est opérée sur la base du pourcentage d'intérêts de l'entreprise consolidante dans ces entreprises.

Les principales sociétés consolidées par intégration globale sont les suivantes :

BATTERIE MOBILE

Cette société développe des solutions de motorisation dites « POWER PACKS » hybrides, hydrogènes et électriques ainsi qu'un système de navigation de véhicule sans pilote, en partenariat avec le CEA.

BATTERIE MOBILE détient :

- Des brevets dans le domaine du véhicule portuaire autonome et dans des procédés de chargements et de déchargements de conteneurs ;
- Un savoir-faire, notamment, dans le logiciel de navigation, le transfert d'énergie sans contact et dans le stockage de haute énergie.

Sur l'exercice 2016, BATTERIE MOBILE a concédé une licence d'utilisation non exclusive à la société GAUSSIN SA afin de lui permettre de fabriquer, vendre, développer, utiliser, perfectionner, distribuer et faire distribuer dans tous les pays, des produits électriques notamment.

LEADERLEASE

Cette société est spécialisée dans la gestion du parc foncier du Groupe. A ce titre, elle détient les filiales SCI HALL 7, SCI HALL 8 et SCI HALL 9Bis, elles-mêmes propriétaires des bâtiments industriels à Héricourt. Elle détient la SCI LES GRANDS VERGERS qui a acheté un nouveau terrain en 2014 à Héricourt situé « aux Guinnottes ». Des travaux d'aménagement de ce terrain ont commencé en 2015 pour y construire un site de test, utilisé notamment pour la commande de 2 AGV pour l'opérateur portuaire PSA Singapour ainsi que pour le projet VASCO.

Cette société a pour objectif de proposer à la location les produits construits par le Groupe.

DOCK IT PORT EQUIPMENT

Anciennement dénommée GAUSSIN ASIA, c'est une société de droit singapourien, dont l'objet est de prendre en charge le développement commercial des produits GAUSSIN en Asie. En 2018 et au cours du 1^{er} semestre 2019, cette société n'a pas eu d'activité commerciale.

4.1.2. Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

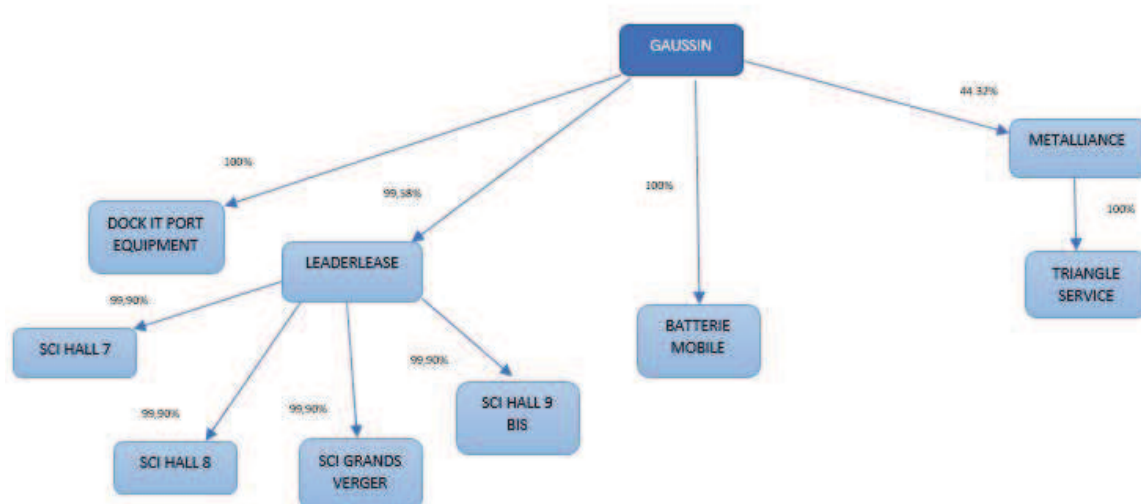
L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

METALLIANCE est la principale société mise en équivalence. Cette société détient 100% des titres de la société TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE. Cette filiale est intégrée globalement dans le palier METALLIANCE.

Ce sous-groupe est principalement spécialisé dans l'étude et la réalisation d'équipements de manutention. Ses domaines de compétence sont la fabrication de matériels pour le contrôle de véhicules, de matériels pour travaux publics, notamment les équipements pour travaux souterrains et travaux routiers ainsi que la réalisation de composants et ensembles mécanosoudés.

4.2. Organigramme du groupe (en pourcentage de détention directe)



4.3. Périmètre de consolidation

Raison sociale	Méthode de consolidation		% d'intérêts		% de contrôle		Siège social
	30/06/19	31/12/18	30/06/19	31/12/18	30/06/19	31/12/18	
GAUSSIN SA			Société mère				11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
BATTERIE MOBILE	IG	IG	100.00	100.00	100.00	100.00	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
LEADERLEASE	IG	IG	99.58	99.58	99.58	99.58	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 7	IG	IG	99.48	99.48	99.90	99.90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 8	IG	IG	99.48	99.48	99.90	99.90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI HALL 9 BIS	IG	IG	99.48	99.48	99.90	99.90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SCI DES GRANDS VERGERS	IG	IG	99.48	99.48	99.90	99.90	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
DOCK IT PORT EQUIPMENT	IG	IG	100.00	100.00	100.00	100.00	Singapour
PORT AUTOMATION SYSTEMS	NC	IG	-	100.00	-	100.00	11 Rue du 47ème d'artillerie, 70400 HERICOURT
SA METALLIANCE	MEE	MEE	44.32	44.32	44.32	44.32	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	MEE	MEE	44.32	44.32	100.00	100.00	ZI La Saule, 71230 SAINT VALLIER

IG : Intégration globale

IP : Intégration proportionnelle

ME : Mise en équivalence

4.4. Evolution du périmètre de consolidation

4.4.1. Fusion-absorption de la société PORT AUTOMATION SYSTEMS

La société a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à la société GAUSSIN en date du 28 février 2019, puis a été dissoute.

Note 5. ECARTS D'ACQUISITION

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ». L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

- dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 20 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.
- dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Celle-ci est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges » et sont rapportés au résultat sur une durée qui reflète les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

5.1. Variations des écarts d'acquisition

Données en K€	31/12/2018	Augmentation	30/06/2019
METALLIANCE	1 364		1 364
LEADERLEASE	3 497	-	3 497
DOCK IT PORT EQUIPMENT	118		118
Ecarts d'acquisition bruts	4 979	-	4 979

Données en K€	31/12/2018	Augmentation	30/06/2019
METALLIANCE	(750)	(34)	(784)
LEADERLEASE	(3 497)		(3 497)
DOCK IT PORT EQUIPMENT	(118)		(118)
Amt/dép. écarts d'acquisition	(4 365)	(34)	(4 399)

Données en K€	31/12/2018	30/06/2019
METALLIANCE	614	580
LEADERLEASE	(0)	(0)
DOCK IT PORT EQUIPMENT	(0)	(0)
Ecarts d'acquisition nets	614	580

5.2. Test de dépréciation

Les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition ont conduit le Groupe à déprécier dans leur intégralité les écarts d'acquisition résiduels sur LEADERLEASE et DOCK IT. Cette dépréciation est définitive.

Au 30/06/2019 l'écart d'acquisition sur LEADERLEASE et DOCK IT est totalement amorti.

Note 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité.

En l'absence de décomposition :

- Frais de recherche-développement : 5 ans
- Brevets : durée résiduelle de protection des brevets (5 à 10 ans)
- Autres concessions et licences : 3 à 5 ans

Frais de recherche et développement

L'activité de recherche et développement est assurée par la société GAUSSIN ainsi que par la société BATTERIE MOBILE, filiale à 100% de GAUSSIN SA. Le Groupe GAUSSIN souhaite développer des innovations technologiques nécessaires à une stratégie industrielle pro cursive. Le Groupe active les frais de développement en immobilisations incorporelles lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés et qu'ils ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale conformément aux dispositions du paragraphe 311-3 du Plan Comptable Général. Les frais de développement aboutissant à la fabrication d'équipements nécessaires à la R&D future sont portés en matériels industriels lorsque l'élément physique de l'actif est prépondérant par rapport à la composante incorporelle.

Brevets et savoir-faire

Dans le cadre de l'acquisition le 15/06/17 de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE par la société GAUSSIN SA, un rapport du commissaire aux apports, daté du 24/05/17, sur la valeur des titres de la société BATTERIE MOBILE avait été émis. Le commissaire aux apports a conclu dans son rapport que la valeur des apports n'est pas surévaluée, pour autant que le plan d'affaires prévisionnel se réalise comme la direction l'envisage et, en conséquence, que l'actif porté est au moins égal au montant de l'augmentation de capital de la société GAUSSIN.

Pour la réalisation de ses diligences, le commissaire aux apports s'est notamment appuyé sur un rapport de valorisation de la société BATTERIE MOBILE au 31/12/16 émis par le cabinet SORGEM. Cet avis sur la valeur de la société BATTERIE MOBILE est fondé sur :

- Un plan d'affaires prévisionnel qui prévoyait un chiffre d'affaires du groupe GAUSSIN de 20 M€ en 2017, 35 M€ en 2018 et plus de 50 M€ les 3 années suivantes ;
- La valeur des brevets et savoir-faire donnés en licence à la société GAUSSIN ;
- Le coût de reconstitution de l'équipe de R&D ;
- La valeur des autres actifs ;
- La dette financière nette.

Ces travaux sur l'évaluation de la société BATTERIE MOBILE avaient notamment abouti à la revalorisation des actifs incorporels de la société BATTERIE MOBILE dans les comptes consolidés du Groupe GAUSSIN clos au 31/12/17 pour un montant de 12 005 K€. Cette opération n'avait pas eu d'impact sur le compte de résultat du Groupe.

Le montant de 12 005 K€ d'actifs incorporels correspond à des brevets et savoir-faire amortis sur 5 ans dans les comptes consolidés. Pour l'exercice clos au 31/12/18, une dotation de 2 653 K€ a été comptabilisée pour l'amortissement des brevets concessions et droits similaires, dont 2 401 K€ sur l'écart d'évaluation de la société BATTERIE MOBILE. A fin juin 2019, la valeur nette comptable de ces brevets et savoir-faire s'élève à 7.203 K€.

Les variations des immobilisations incorporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	30/06/2019
Frais de développement	3 460	-	-	3 460
Concessions, brevets et droits similaires (1)	13 093	-	-	13 093
Logiciels	873	5	-	879
Fonds commercial	1	-	-	1
Immobilisations incorporelles en cours (2)	2 756	481	-	3 239
Immobilisations incorporelles brutes	20 184	487	-	20 671
Amortissements des frais de développement	(3 460)	(276)	276	(3 460)
Amortissements concessions, brevets et droits similaires	(4 259)	(1 308)	1	(5 566)
Amt/Dép. logiciels	(838)	(138)	123	(853)
Amortissements / Immobilisations incorporelles	(8 557)	(1 722)	400	(9 879)
Concessions, brevets et droits similaires	8 835			7 526
Logiciels	35			26
Fonds commercial	1			1
Immobilisations incorporelles en cours	2 756			3 239
Immobilisations incorporelles nettes	11 627			10 792

- (1) Suite à l'acquisition de 51% des titres de la société BATTERIE MOBILE en 2017, les brevets avaient été revalorisés à hauteur de 12 005 K€ dans les comptes consolidés. Ils sont amortis sur 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2017. Au 30 juin 2019, la valeur nette s'élève à 7.203 K€.
- (2) L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours correspond au développement :
- du projet VASCO (435 K€) ;
 - du projet Hydrogène (46 K€).

Note 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée d'utilité, suivant le mode linéaire.

En l'absence de décomposition :

- Agencements et aménagements des constructions : 10 ans
- Matériel et outillage : 5 ans
- Prototype : entre 3 et 5 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat.

Les variations des immobilisations corporelles sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/2018	Augmentation	Diminution (Cess, Remb.)	30/06/2019
Terrains	2 980	-	-	2 980
Constructions	3 200	-	-	3 200
Matériel & outillage	12 318	7	-	12 324
Autres immobilisations corporelles	2 214	20	-	2 235
Immobilisations corporelles en cours	1 116	1 010	-	2 128
Immobilisations corporelles brutes	21 829	1 037	-	22 866
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(796)	(100)	2	(894)
Amortissements des constructions	(1 939)	(94)	-	(2 034)
Amortissements du matériel & outillage	(11 309)	(1 341)	903	(11 747)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(1 302)	(109)	22	(1 390)
Amort./ Immobilisations corporelles	(15 347)	(1 644)	927 (1)	(16 064)
Terrains	2 184			2 086
Constructions	1 261			1 166
Matériel & outillage (2)	1 009			577
Autres immobilisations corporelles	912			844
Immobilisations corporelles en cours (3)	1 116			2 128
Immobilisations corporelles nettes	6 482			6 802

(1) En 2018, le Groupe a réalisé des tests de dépréciation sur les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) lorsque les indices de pertes de valeur ont été identifiés. Compte tenu des dépréciations constatées sur les actifs en 2018, il a été comptabilisé pour 1.326 K (dont 927 K€ pour les immobilisations corporelles), des reprises de provisions sur dépréciations d'actifs à hauteur des dotations constatées au 30 juin 2019.

(2) Le poste « Matériel et outillage » comprend principalement les prototypes développés par le groupe : AIV, ATT, ATM, POWERPACK, Docking station.

(3) Le poste « Immobilisations corporelles en cours » comprend les prototypes liés aux projets : VASCO pour 515 K€, ATM pour 378 K€, APM pour 712 K€ et AAT pour 255 K€, BUS Autonome pour 143 K€, ASBM pour 95 K€ et d'autres projets pour 30 K€.

Note 8. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. A la clôture, la valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de :

- l'actif net de l'entreprise et du cours de bourse le cas échéant,
- des perspectives de rentabilité future,
- de l'intérêt stratégique que représente la participation.

Autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Les variations des immobilisations financières sur l'exercice sont les suivantes :

Données en K€	31/12/2018	Augmentation	Diminution	Dotations / Reprises	30/06/2019
Titres immobilisés	3	-	-	-	3
Autres immobilisations financières (1)	487	59	-	-	547
Immobilisations financières brutes	491	59	-	-	550
Autres immobilisations financières	(406)	-	-	-	(406)
Dép. immobilisations financières	(406)	-	-	-	(406)
Titres immobilisés	3				3
Autres immobilisations financières (1)	82				141
Immobilisations financières nettes	85				144

(1) La variation des autres immobilisations financières correspond aux versements de dépôts et cautions

Note 9. TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les valeurs comptables des titres mis en équivalence sont revues à chaque clôture en fonction des perspectives d'activité et de rentabilité attendue afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des titres mis en équivalence excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Le poste Titres mis en équivalence correspond au sous-groupe METALLIANCE détenu à 44,32%.

Les comptes sociaux de METALLIANCE font apparaître des capitaux propres s'élevant à 10 917 K€ (10 698 K€ au 31/12/18), incluant un résultat net annuel de 219 K€ (446K€ au 30/06/18), pour un chiffre d'affaires de 10 834 K€ (11 625 K€ au 30/06/18). La variation du poste est uniquement liée au résultat semestriel du sous-groupe METALLIANCE.

Note 10. STOCKS ET ENCOURS

Les stocks de matières premières sont évalués suivant la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Les en cours de biens et les produits finis sont identifiés par « affaire », le terme affaire correspondant à une commande client. Pour chaque affaire, les coûts des approvisionnements et les coûts des heures consommées valorisées à un taux horaire budgété sont totalisés. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks et travaux en cours.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée. Les stocks de matières premières sans rotation depuis plus de 2 ans sont dépréciés à 100%.

Données en K€	30/06/2019	31/12/2018
Stocks MP, fournitures et autres approvisionnements	2 990	2 595
En-cours de biens (1)	1 431	768
Produits intermédiaires finis	4 551	4 372
Stocks et en-cours bruts	8 973	7 735
Dépréciations / Stocks M, fournitures et aut. Approv.	(1 537)	(1 358)
Dépréciations / produits intermédiaires finis	(2 856)	(4 356)
Dépréciations / stocks et en-cours	(4 393)	(5 714)
Stocks MP, fournitures et autres approvisionnements	1 453	1 237
En-cours de biens	1 431	768
Produits intermédiaires finis	1 696	17
Stocks et en-cours nets	4 580	2 022

(1) Le stock d'en-cours comprend 5 ATM, ainsi que 2 APM, des automoteurs et des remorques

Note 11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

11.1. Analyse des clients et comptes rattachés

La valeur brute du poste « Clients et comptes rattachés est de 6 891 K€ (2 510 K€ au 31/12/18). Ce poste est déprécié à hauteur de 922 K€ (1 787 K€ au 31/12/18).

Un client Grand Export figure en encours pour 1,4 M€ depuis début 2016. Cet encours avait été totalement déprécié en 2018. De nouvelles discussions engagées en mai 2019 permettent d'envisager le règlement de cette créance, qui a donc fait l'objet d'une reprise de provision de 865 K€ sur le 1^{er} semestre 2019.

11.2. Etat des échéances des clients et comptes rattachés

La part des créances clients et comptes rattachés s'élèvent à 5 969 K€. Ce montant intègre la seconde partie de la licence accordée au Qatar restant à encaisser. Ces créances ont une échéance à moins d'un an.

Note 12. AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt. Ils intègrent les frais bancaires ainsi que les honoraires de prestataires extérieurs facturés lors de l'émission de l'emprunt.

12.1. Analyse des autres créances et comptes de régularisation

Données en K€	30/06/2019	31/12/2018
Avances et acomptes versés sur commandes	1 154	155
Créances sur personnel & org. Sociaux	7	3
Créances fiscales (1)	2 471	1 499
Autres créances d'exploitation (2)	1 582	1 170
Frais d'émission d'emprunt (3)	36	45
Charges constatées d'avance	491	782
Créances brutes	5 741	3 656

(1) Le poste « Créances fiscales » comprend des créances de TVA (1.431 K€) et des crédits d'impôt recherche (985 K€) et CICE (41 K€),

(2) Le poste « Autres créances d'exploitation » comprend la créance Mayotte pour 1 582 K€. €. voir note 3.3 risques sur les litiges.

(3) Les frais d'émission d'emprunt passés en résultat s'élèvent à 10 K€.

Les autres créances et comptes de régularisation ne font l'objet d'aucune dépréciation.

12.2. Etat des échéances des autres créances et comptes de régularisation

Hormis les frais d'émission d'emprunt, tous les éléments de ce poste sont à moins d'un an.

Note 13. IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont déterminés selon une approche dite bilancielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale. Ils sont calculés par taux d'imposition et par application de la méthode du report variable et présentés nets par entité fiscale.

Les impôts différés nets liés à des reports déficitaires sont comptabilisés en fonction de la probabilité de récupération limitée à trois années.

A la clôture des comptes, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs des entités fiscales détenant des pertes fiscales reportables.

Les bénéfices imposables futurs sont issus de documents prévisionnels fixant des scénarios d'activité et de résultats. Le Groupe revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour actualiser ses prévisions essentiellement au regard des perspectives de développement de l'activité « véhicules portuaires ATT ». Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les résultats ayant été déficitaires au cours des deux derniers exercices, le Groupe a décidé de ne pas maintenir ses impôts différés actifs.

Les impôts différés actifs non reconnus à l'actif du bilan consolidé liés à des reports déficitaires s'élèvent à 32 660 K€ correspondant à un déficit de 116.645 K€ (34 460 K€ correspondant à un déficit de 123 071 K€ au 31/12/18). Ils ont été calculés au taux de 28%.

Note 14. TRESORERIE

Les dépôts de garantie retenus par les établissements bancaires dans le cadre des cessions de créances commerciales (loi Dailly) sont comptabilisés à l'actif des comptes de trésorerie jusqu'au parfait paiement de la créance cédée et leur restitution par l'établissement bancaire. Ils sont par conséquent compris dans la somme de la trésorerie disponible et des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de titres acquis pour une durée court terme. Leur valeur d'inventaire est déterminée, s'agissant de titres cotés sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

La trésorerie est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement desquelles il faut déduire les concours bancaires courants qui figurent au passif du bilan.

14.1. Analyse de la trésorerie du bilan

Données en K€	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	62	62
Disponibilités	7 141	4 135
Disponibilités et valeurs mobilières de placement brutes	7 203	4 197
Dépréciations sur valeurs mobilières de placement		-
Valeurs mobilières de placement	62	62
Disponibilités	7 141	4 135
Disponibilités et valeurs mobilières de placement nettes	7 203	4 197

14.2. Analyse de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

Données en K€	30/06/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement	62	62
Disponibilités	7 141	4 135
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	(7)	(3)
Trésorerie nette	7 196	4 194

Note 15. CAPITAUX PROPRES PART GROUPE ET INTERETS MINORITAIRES

15.1. Ventilation de l'actionnariat

Actionnaires identifiés	30/06/2019		31/12/2018	
	Nombre d'actions	% de capital	Nombre d'actions	% de capital
Christophe GAUSSIN (1) (2) (3)	6 975 225	3.43%	6 975 225	3.72%
Volker BERL (1)	1 453 406	0.71%	1 453 406	0.77%
Martial PERNICENI	39 730	0.02%	39 730	0.02%
Damien PERSONENI	1	0.00%	1	0.00%
Sous-total membres du Conseil d'administration	8 468 362	4.16%	8 468 362	4.51%
Actionnaires au porteur	193 584 520	95.08%	178 748 931	95.28%
Autres actionnaires nominatifs	1 322 955	0.65%	118 940	0.06%
Personnel - attributions actions gratuites	176 000	0.09%	176 000	0.09%
Auto détention (contrat de liquidités)	57 975	0.03%	91 475	0.05%
Totaux	203 609 812	100.00%	187 603 708	100.00%

(1) Les titres créés lors de l'augmentation de capital réalisée le 21 mai 2012 font l'objet d'un engagement de conservation.

(2) Les titres détenus par Christophe GAUSSIN sont partiellement nantis.

(3) Détention directe et indirecte via la société MILESTONE, détenue à 100%.

15.2. Evolution du capital social

Le capital social de la société GAUSSIN SA s'élève à 20 360 981€ au 30 Juin 2019 divisé en 203 609 812 actions et 203 609 812 droits de vote.

15.2.1. Augmentation de capital

La société GAUSSIN SA a procédé, sur le premier semestre de l'année 2019, à deux augmentations de capital :

- Le 31/01/2019, réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 625 K€ par émission de 6 250 002 actions au prix unitaire de 0,24 €,
- Le 11/04/2019, réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 976 K€ par émission de 9 756 102 actions au prix unitaire de 0,205 €,

Ces augmentations en numéraire ont généré des augmentations de capital de 1 601 K€ ainsi qu'une augmentation des primes d'émission de 1 577 K€, soit une création de 16 006 104 titres, dont une imputation de frais d'augmentation de capital de 323 K€, soit un apport net de 3.177 K€.

15.2.2. Emission de Bons de Souscription d'Actions Remboursables (BSAR)

Le 27/11/13, GAUSSIN SA a procédé à l'émission de 4 035 097 BSAR au prix d'émission de 0,15 € (apport en capitaux propres de 605 264 €).

Lors de l'assemblée générale des porteurs de BSAR du 15/06/17, il a été décidé :

- de modifier le prix de souscription du BSAR pour le porter à 0,45 € (au lieu de 1,35 €),
- de modifier le prix de remboursement anticipé de tout ou partie des BSAR restant en circulation pour le porter à 0,54 € (au lieu de 1,62 €).

Les nouvelles caractéristiques principales de ces BSAR sont donc les suivantes :

- Nombre de BSAR exercés en 2019 : 0
- Nombre de BSAR restant à exercer au 30/06/19 : 3 175 452 BSAR
- Prix de souscription du BSAR : 0,15 €
- Date d'expiration des BSAR : 29/11/20
- Prix de souscription de l'action : 0,45 €
- Modalités d'exercice : 1,05 action pour 1 BSAR

15.3. Intérêts minoritaires

Données en K€	30/06/2019	31/12/2018
Réserves attribuées aux minoritaires	9	10
Résultat des minoritaires	1	(1)
Intérêts des minoritaires	10	9

Note 16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'une obligation existe à la clôture de l'exercice avec une sortie probable de ressources.

Provisions pour garanties données aux clients

Il est constitué chaque année une provision pour risque « garanties données aux clients » basée, par gamme de fabrication, sur la durée de garantie contractuelle, le chiffre d'affaires et le coût d'intervention en garantie constaté par année.

Provisions pour perte sur contrat

Une provision pour perte sur contrat est constituée à hauteur de la perte estimée sur un contrat déficitaire en-cours.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux ou conventionnels à devoir au personnel font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif du bilan pour un montant évalué selon la méthode actuarielle.

Les paramètres suivants sont retenus pour le calcul de cet engagement :

- Départ à 62 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de rotation : 2 %
- Taux de charges patronales : 45 %
- Taux d'actualisation : 1,6 % (inflation comprise)
- Augmentation annuelle des salaires de : 1.5% pour les non cadres et 2,5% pour les cadres

L'évolution des provisions sur l'exercice est la suivante :

Données en K€	31/12/2018	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Autres variations (4)	30/06/2019
Provisions pour litiges (1)	2 409	-	(541)	-	1 868
Provisions pour garanties clients	220	-	(10)	-	210
Provisions pour pertes à terminaison (2)	1 463	-	(449)	-	1 014
Provisions pour pensions et retraites	191	15	(5)	-	201
Sous-total provisions pour risques et charges	4 283	15	(1 005)	-	3 294
Impôts différés passif	0	-	-	-	0
Provisions pour risques et charges	4 283	15	(1 005)	-	3 294

(1) La reprise des provisions pour des litiges qui se sont éteints est de 541 K€.

(2) La reprise de la provision pour pertes à terminaison est principalement liée à la livraison des ATM pour 445 K€ et à la livraison des AGV à PSA SINGAPORE pour 4 K€.

Note 17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

17.1. Analyse des emprunts et dettes financières

Données en K€	31/12/2018	Augmentations	Diminutions	Autres variations	30/06/2019
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	1 741	-	(62)	-	1 679
Dette financière de crédit-bail	2 789	-	(346)	-	2 442
Avance remboursable BPI (2)	6 162	-	(85)	-	6 077
Intérêts courus sur emprunts	277	89	-	-	366
Concours bancaires	3	5	-	-	7
Emprunts et dettes financières	10 972	93	(493)	-	10 571

(1) Les emprunts correspondent à l'emprunt AGATE pour 1.450 K€ et pour 229 KE aux emprunts contractés par les SCI.

(2) Les avances remboursables correspondent à des avances BPI pour des aides à l'innovation à hauteur de 1.515 K€ et pour 4.562 K€ correspondant au projet VASCO.

17.2. Echancier des dettes financières

Données en K€	Montant	Moins d'un an	Plus d'un an moins de 5	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 679	128	1 551	-
Concours bancaires	7	7	-	-
Dette financière de crédit-bail	2 442	732	1 710	-
Avance remboursable BPI	6 077	189	5 888	-
Intérêts courus sur emprunts	366	-	366	-
Total dettes financières 30/06/2019	10 571	1 056	9 515	-
Total dettes financières 31/12/2018	10 972	1 009	9 849	115

Note 18. DETTES D'EXPLOITATION ET COMPTES DE REGULARISATION

18.1. Analyse des dettes d'exploitation

Données en K€	30/06/2019	31/12/2018
Fournisseurs et comptes rattachés	5 246	2 306
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 754	1 851
Dettes sociales	1 099	837
Dettes fiscales	1 127	349
Autres dettes	107	58
Autres dettes et comptes de régularisation	4 088	3 095
Dettes d'exploitation	9 333	5 401

18.2. Echancier des dettes d'exploitation et comptes de régularisation

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

Note 19. CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se compose de :

- Produits issus de la vente de matériels. La vente d'équipements et d'engins industriels est constatée lors du transfert de propriété ;
- Produits issus de prestations de services après-vente en accompagnement des ventes de matériels (formation, maintenance et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Ventes d'études constatées lorsque les études sont remises ;
- Produits des ventes de licences de fabrication constatés lorsque la livraison de la licence est intervenue ;
- Produits issus de prestations de services en accompagnement des ventes de licences (formation et assistance technique), constatés lorsque les services sont rendus ;
- Produits issus de location de matériels, constatés lorsque les services sont rendus.

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Ventes de marchandises	0	100
Production vendue de biens	1 918	1 564
Prestations de services	36	59
Produits des activités annexes	7	19
Chiffre d'affaires France	1 961	1 742
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue de biens	255	947
Prestations de services	9	4
Produits des activités annexes	13	0
Rabais, remises et ristournes accordés	-	-
Chiffre d'affaires Export	277	951
Chiffre d'affaires	2 238	2 693

Note 20. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le Groupe comptabilise les crédits d'impôt recherche en autres produits d'exploitation, sur la même durée que les frais de recherche et développement capitalisés et que l'amortissement des prototypes auxquels les crédits d'impôt sont rattachés.

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Production stockée	842	(2 532)
Production immobilisée (1)	1 492	1 153
Subvention d'exploitation (2)	485	294
Reprises de provisions (3)	4 696	1 562
Transferts de charges d'exploitation	29	36
Autres produits d'exploitation (4)	11 462	34
Autres produits d'exploitation	19 006	547

- (1) Production immobilisée concerne les projets suivants : projet VASCO pour 454 K€, projet HYDROGENE pour 46 K€, le projet ATM/APM électriques pour 589 K€, le projet AAT pour 136 K€ et le projet BUS AUTONOME et autres projets pour 267 K€.
- (2) Les subventions d'exploitation correspondent au CIR
- (3) Les reprises de provision concernent des reprises de provision pour risques pour 551 K€, des reprises de provisions sur PAT pour 449 K€, des reprises pour dépréciations des stocks de POWERPACK pour 1 500 K€, suite à la possibilité technique de réemployer ces matériels sur les ATM, ainsi que des reprises pour dépréciations des immobilisations pour 1.326 K€ et pour dépréciation de l'actif circulant pour 865 K€ et des reprises pour engagement retraite de 5 K€.
- (4) Les autres produits d'exploitation correspondent la facturation des licences à ST ENGENNEERING et à QATAR RAILWAYS

Note 21. ACHATS CONSOMMES, AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Achats de marchandises	(95)	(51)
Achats de matières premières, pièces, sous-ensembles finis	(3 353)	(739)
Variation des stocks et travaux en cours	395	176
Sous-total achats consommés	(3 054)	(614)
Achats d'études et prestations de services	(966)	(790)
Achats non stockés de matières et fournitures	(92)	(87)
Sous-total autres achats	(1 057)	(877)
Sous-traitance	(2)	(8)
Locations	(166)	(209)
Entretien	(65)	(56)
Primes d'assurances	(98)	(106)
Personnel détaché et intérimaire	(134)	(72)
Rémun. d'intermediaires et honoraires	(725)	(985)
Publicité, publications et relations publiques	(330)	(280)
Transport	(60)	(109)
Déplacements, missions et réceptions	(333)	(257)
Frais postaux et frais de télécommunications	(44)	(36)
Frais bancaires	(57)	(85)
Autres services extérieurs et autres charges externes	(36)	(15)
Sous-total charges externes	(2 047)	(2 218)
Achats consommés, autres achats et charges externes	(6 159)	(3 709)

Note 22. EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

22.1. Effectifs moyens

Les effectifs moyens sont de 52 personnes pour le premier semestre de l'exercice 2019 (48 personnes pour l'exercice 2018).
Le détail de ces effectifs au premier semestre de l'exercice 2019 est le suivant :

30/06/2019						
Entités	Salariés	Stagiaire ou apprentis	Mandataires	Intérimaires	Personnel extérieur	Total
Gaussin	36	2	1	7	1	47
Batterie-Mobile	5	0	0	0	0	5
Total	41	2	1 (*)	7	1	52

(*) Toutes les sociétés du groupe ont un mandataire. Il s'agit de la même personne.

22.2. Charges de personnel

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Rémunérations de personnel	(1 333)	(1 822)
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	(763)	(731)
Crédit d'impôt compétitivité emploi	-	23
Autres	(12)	(32)
Charges de personnel	(2 109)	(2 563)

22.3. Paiements fondés sur des actions

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil d'Administration a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 août 2018 et a mis en place 3 plans d'actions gratuites au profit des salariés et mandataires sociaux dont les caractéristiques sont les suivantes :

Nom du Plan	AGA 2018-A	AGA 2018-M	AGA 2018-S
Date d'attribution par le Conseil d'Administration	18/10/2018	20/12/2018	20/12/2018
Nombre d'actions gratuites attribuées	1 600 000	5 000 000	2 840 000
Condition d'acquisition	Performance	Présence	Performance
Période d'acquisition	2 ans	1 an	1 an

La charge comptabilisée sur le 1^{er} semestre 2019 au titre de ces 3 plans d'attribution d'actions gratuites s'élève à 217 K€ ce qui explique un taux de charges sociales en augmentation par rapport au 30 juin 2018.

Note 23. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Dot./Amt. & dép. immo. Incorporelles (1)	(1 722)	(1 502)
Dot./Amt. & dép. immo. Corporelles (2)	(1 644)	(1 602)
Dot./Amt. des charges à répartir	(10)	(95)
Dotation aux prov engagements de retraite	(14)	(9)
Dotations pour dép. des stocks	(179)	-
Dotation pour dép. des créances	(1)	(22)
Dotations aux amorts, dépréciations et provisions	(3 570)	(3 229)

(1) Dont 1.200 K€ liés aux amortissements des écarts d'évaluation sur les brevets

(2) Dont 1.156 K€ liés aux dotations aux amortissements des prototypes développés dans le cadre des projets R&D et activés en immobilisations.

Note 24. RESULTAT FINANCIER

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Revenus des créances rattachées à des participations	-	6
Produits sur créances et VMP	-	0
Gains de change	7	2
Autres produits financiers	3	0
Produits financiers	11	9
Charges d'intérêts	(193)	(322)
Pertes de change	(182)	(12)
Reprise nette des dotations aux provisions à caractère financier	-	13
Charges financières	(375)	(321)
Résultat financier	(364)	(312)

Note 25. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Autres produits exceptionnels	1	11
Produit exceptionnel sur rachat de dettes	-	9 044
Produit exceptionnel sur intérêts de dettes rachetées	-	1 117
Produits exceptionnels	1	10 172
Dotations aux amorts & provisions à caractère exceptionnel	-	(517)
Autres charges exceptionnelles (1)	(1 389)	(481)
Charges exceptionnelles	(1 389)	(998)
Résultat exceptionnel	(1 388)	9 174

(1) Remboursement d'une créance suite au retour à un résultat bénéficiaire: 1.354 K€
Pénalités commerciales : 35 K€

Au 30 juin 2018 :

Produit du rachat de la dette AGATE : 9.044 K€ correspondent à l'annulation de la dette pour 11 550 K€ en contrepartie des titres de créances ayant une valeur nette comptable de 2 506 K€.

Produit exceptionnel sur intérêts de dettes rachetées : 1.117 K€ correspondent à l'extourne des intérêts courus non échus sur l'emprunt AGATE pour 1 740 K€ et annulation des intérêts à recevoir sur les titres de créances AGATE annulés en contrepartie du rachat de la dette pour -616 K€,

Dotations aux amorts & provisions : 517 K€ correspondent à une dotation complémentaire liée à l'emprunt annulé,

Autres charges exceptionnelles : 481 K€ dont - 124 K€ correspondent à des intérêts demandés par AGATE selon l'accord signé en 2018.

Note 26. IMPOT SUR LES RESULTATS

26.1. Ventilation de l'impôt sur les résultats

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018
Impôts différés	-	403
Impôts exigibles	(687)	-
Impôts sur les résultats	(687)	403

26.2. Preuve d'impôt

	30/06/2019	31/12/2018
Résultat net (100%)	6 776	(14 323)
Charge d'impôt	(687)	996
Résultat net taxable	7 464	(15 319)
Taux d'impôt normal de la société mère	31%	28%
Charge d'impôt théorique (A)	(2 314)	4 289
Impôts liés aux différences permanentes	813	1 780
Incidence des pertes non activées	(241)	(5 108)
Impôt au taux réduit	15	-
Imputation de reports déficitaires	1 039	-
Crédit d'impôt et autres imputations	-	110
Incidence de situations fiscales particulières (B)	1 626	(3 218)
Incidences de variation de taux d'impôt (rep. Variable) (C)	-	(76)
Charge d'impôt réelle théorique (A + B + C)	(687)	996
Charge d'impôt réelle comptabilisée	(687)	996

Note 27. RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du groupe, soit + 6.776 K€, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat de base par action s'établit ainsi à 0.033 €.

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Le résultat dilué par action s'établit ainsi à 0.0314 €.

Note 28. INFORMATION SECTORIELLE

La société intervient sur cinq secteurs différents et dénommés : « MTO », « PORTUAIRE », « LOGISTIQUE », « AEROPORTUAIRE » et « SMART CITIES ».

L'activité MTO (Make to Order) correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

L'activité PORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication en semi-série de matériel utilisé par les exploitants portuaires pour le transport horizontal et le stockage des containers.

L'activité LOGISTIQUE correspond à la conception et à la fabrication de véhicules totalement électriques dédiés à la manutention de semi-remorques de poids lourds sur des plateformes logistiques. Ces véhicules permettent de remplacer un tracteur routier sur site, afin de libérer celui-ci pour des activités de transport sur longues distances et cible principalement le secteur de l'industrie, de la distribution, de la logistique et des transports

L'activité AEROPORTUAIRE correspond à la conception et à la fabrication de véhicule dédié à la manutention de conteneurs cargo dans le domaine aéroportuaire, dérivé de l'ATM, dont il partage la plateforme et les composants de base, d'où un coût de développement modéré.

L'activité SMART CITIES correspond au développement d'une solution adaptée aux déplacements des véhicules dédiés aux personnes, de façon autonome sans intervention humaine.

Données en K€	30/06/2019	30/06/2018	Variation	
			En K€	En %
Chiffre d'affaires	2 238	2 693	(455)	-20%
Dont équipements à la demande MTO	246	1 730	(1 484)	-603%
Dont équipements PORTUAIRES (ATT)	222	963	(963)	-434%
Dont équipements LOGISTIQUE (ATM)	1 771	-	1 771	100%
Dont Autres	-	1	(1)	-100%

Note 29. REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Cette information n'est pas fournie car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

Note 30. ENTREPRISES LIEES

Au cours du 1^{er} semestre 2019, aucune livraison ou prestation n'a été conclue avec la société METALLIANCE.

Relations avec MILESTONE Factory (société détenue à 100% par Christophe GAUSSIN) :

Les prestations facturées par MILESTONE Factory impactent les comptes consolidés 2019 à hauteur de 380 K€ (224 K€ pris en charge par Batterie Mobile et 156 K€ pris en charge par GAUSSIN).

La société MILESTONE facture ses prestations aux frais réels augmentés d'un cost plus de 10%. Elle bénéficie néanmoins d'un acompte payé d'avance.

Note 31. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat du 30 juin 2019 s'élèvent à 81 K€.

HONORAIRES CAC	SOFIGEC		ORFIS			DELOITTE		Total
	Montant (HT)	%	Montant (HT)		%	Montant (HT)	%	
	juin-19	juin-19	juin-19	juin-18	juin-19	juin-19	juin-19	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
	42 000	100%	38 249		100%	259	100%	80 508
- GAUSSIN SA	32 500	77%	38 249		100%	0	0%	70 749
- Filiales intégrées	9 500	23%	0	0	0%	259	100%	9 759
		0%			0%		0%	
Missions accessoires		0%	0		0%	0	0%	0
- GAUSSIN SA	0	0%	0		0%	0	0%	0
- Filiales intégrées		0%			0%		0%	0
Total Honoraires	42 000	36%	38 249	0	59%	259	0%	80 508